

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 15 FÉVRIER 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1205 - 4 €

Souveraineté bradée

On a beau vouloir se persuader que le pouvoir n'a aucun lien douteux avec des puissances financières, il y a des jours où le doute nous ronge, surtout lorsqu'il est semé, non par des plumitifs complotistes, mais par la vice-présidente de la commission des lois du Sénat.

La sénatrice UDI Nathalie Goulet, a protesté avec force contre deux partenariats noués entre la banque publique d'investissement Bpifrance et le géant Amazon. La société de Jeff Bezos a en effet été choisie, sans appel d'offres, pour héberger les attestations des prêts garantis par l'État dans le cadre de la pandémie, des données sensibles qui permettent, selon l'élue de l'Orne, « de savoir quelles entreprises françaises sont fragiles ». Elle s'est aussi vue confier la formation des entreprises françaises au numérique.

Ces accords laissent croire qu'Amazon dispose seul de la compétence numérique et que la numérisation de nos commerces et TPE-PME passe par les plateformes américaines, ont dénoncé des responsables de questions de souveraineté numérique. On a du mal à croire, comme en proteste la Bpi, que l'urgence commandait, en l'absence d'autre solution technique, de mettre le loup dans la bergerie, d'autant que d'autres partenariats ont été noués par l'État avec des Gafam. Pour Nathalie Goulet, cette affaire montre que « l'État est un peu schizophrène ». Sa remarque occulte le fait que l'État n'est pas une figure abstraite. Ses dirigeants ne sont pas irresponsables, même s'ils nous font marcher sur la tête. ■



Quel patriotisme économique ?

Le patriotisme économique fait de nouveaux adeptes parmi nos libéraux. Une conversion du bout des lèvres et non sans arrière-pensées politiques...

On parle beaucoup de patriotisme économique. L'Europe l'invoque, sous la pression de la crise sanitaire, mais ce n'est qu'un discours. Certains Etats membres commencent à agir, même si les résultats tardent à venir. Le gouvernement français prend le train en marche en

opposant brusquement son veto à la vente du groupe Carrefour et au mariage entre Alstom et l'italien Fincantieri. Ces décisions relèvent-elles d'un plan cohérent ou se résument-elles à quelques coups de menton ? Et que pèsent-elles alors que la France attend toujours les relo-

calisations promises par Emmanuel Macron pour assurer notre « souveraineté sanitaire » ? En réalité, nos libéraux n'ont ni vision, ni doctrine, ni savoir-faire et leur attachement aux dogmes du passé leur interdit d'en avoir. **L'article de Henri Valois en page 2.**

Les gens d'*Esprit*

La propriété des Murs blancs qui accueille Emmanuel Mounier et ses amis a désormais ses historiens.

Le philosophe du personnalisme, fondateur de la revue *Esprit*, avait réuni après la guerre les compagnons de son aventure intellectuelle dans une belle propriété de Chateaufort-Malabry, les Murs blancs. C'est là que vécurent Jean-Marie Domenach, Henri-Irénée Marrou, Paul Fraisse, Jean Baboulène, plus tard rejoints par Paul Ricoeur. Cette com-

munauté intellectuelle joua un rôle important après la Libération et sut prolonger de multiples manières l'œuvre de son fondateur.

Après dix années de recherche, Léa et Hugo Domenach publient l'histoire des Murs blancs, qui invite à s'interroger sur les destinées du personnalisme. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : La filière hydrogène, un atout pour la France.

Page 5 : L'indépendance du parquet.

Page 7 : Le Brésil de Bolsonaro, après Trump.

Page 12 : L'exemple portugais.

Page 14 : Résistance royaliste : Robert d'Harcourt.

Page 16 : Éditorial
Naufrages populistes.

La politique des coups de menton

On dit que le patriotisme économique est à la mode. Dans les discours de nos dirigeants, certainement. Dans leurs actions, beaucoup moins. Il leur faudrait en effet une doctrine et une méthode qu'ils n'ont pas.

Un spectre hante l'Europe, c'est celui du communisme », écrivaient Marx et Engels en 1848. Si le communisme a disparu de notre continent, un autre spectre hante aujourd'hui les couloirs de l'Europe et de ses États membres, celui du patriotisme économique. Un spectre qui effraye encore un peu ceux qui nous dirigent. Ils souriaient du concept, il y a vingt ans, ils l'adoptent aujourd'hui par nécessité politique, mais avec prudence, surtout dans les mots, de peur de réveiller ce libéralisme qu'hier encore ils adoraient.

Voilà malgré tout que les langues se délient. Sous l'effet de la pandémie, Bruxelles évoque une « *politique de souveraineté sanitaire* », incite les États à fabriquer les produits qui nous manquent et fait les gros yeux à Astra-Zeneca lorsqu'il s'avise d'alimenter le Royaume Uni avec les vaccins qu'il élabore en Belgique. Un peu partout, on vante le « *produire local* », on visite les industriels méritants qui acceptent de produire masques et seringues que la Chine nous livre avec retard. En réalité, beaucoup de communication, assez peu de résultats. La relocalisation figure bien au menu des politiques, mais elle n'est pas tout à fait pour demain.

En France, un petit vent se lève également. Bruno Le Maire, qui est chargé, à Bercy, de faire oublier les décisions désastreuses de son prédécesseur, l'actuel chef de l'État – cessions d'Alstom énergie, d'Alcatel, de Technip ... – s'emploie à rassurer l'électeur : « *La souveraineté économique, on la défend depuis 2017 !* » Et de refuser, le 15 janvier dernier, le rachat du groupe Carrefour par le canadien Couche-Tard puis d'enterrer, le 27 janvier, l'entrée de l'italien Fincantieri au capital des Chantiers de l'Atlantique. La presse d'argent et le MEDEF se sont bien un peu émus de décisions qui troublent leur quiétude libérale, mais on est patriote ou on ne l'est pas !

Il y a dans ces deux décisions des non-dits que certains es-



Bruno Le Maire lors d'un colloque international. L'actuel ministre des finances surfe depuis quelques temps sur la vague du « patriotisme économique » sans vraiment s'en donner les moyens.

pris chagrins se sont empressés de pointer. Dans le dossier Carrefour, Bruno Le Maire justifie son veto en invoquant « *la protection de notre indépendance alimentaire* », comme si Leclerc, Auchan et autres n'offraient pas d'alternatives au consommateur. La vraie raison est ailleurs : garder dans le giron national un grand groupe de distribution qui alimente en produits français l'ensemble de la planète, ce qui est légitime mais moins facile à dire. Quant au mariage Fincantieri-Alstom, Bruxelles venait de s'y opposer au nom du droit de la concurrence et la France n'a fait qu'en prendre acte.

Et surtout, que pèsent ces

deux dossiers au regard des préoccupations immédiates des Français. Où en est la « *souveraineté sanitaire* » invoquée en mai dernier par le chef de l'État ? Et les relocalisations promises ? Là, le bilan est beaucoup moins flatteur. Sanofi et Pasteur ne seront pas au rendez-vous de notre campagne de vaccination. Pire, Sanofi licencie ses chercheurs et met ses usines à la disposition de l'américain Pfizer. Comble du comble, nos hôpitaux continuent de se plaindre du manque de seringues, d'aiguilles et autres produits de base qu'il serait pourtant facile de produire pour nous. Devant un tel bilan, il est difficile de voir dans

le « patriotisme économique » du gouvernement autre chose qu'une série de coups de menton et une opération de communication politique.

Pouvait-il en être autrement ? Sans doute pas. La crédibilité d'un programme d'indépendance économique appelle en effet des changements de cap que nos « patriotes de fraîche date » ne sont pas prêts d'accepter.

Le premier de ces changements consiste à rompre avec les dogmes qui empêchent depuis trente ans toute renaissance industrielle en France et en Europe : des frontières ouvertes à tous les fronts, un commerce international miné par

Sur le mur de Jean Chouan

ÇA ALORS, QUEL CHANGEMENT DE CAP À 180° ! VOILÀ QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE DE BRADER CE QU'IL NOUS RESTE D'INDUSTRIE !



C'EST UNE BONNE NOUVELLE, IL FAUT S'EN RÉJOUIR SI ELLE SE CONFIRME.



CAR IL RESTE UN DOUTE : CETTE POSITION NOUVELLE, EST-CE UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE...



...OU DE SOUVERAIN INDUSTRIEL ?



la concurrence déloyale, une monnaie unique qui pénalise nos exportations, des systèmes financiers et bancaires « hors sol », et, dans le cas de la France, une épargne qui peine à s'investir dans la production.

Il faut se doter d'une planification solide, soutenir l'innovation, faire converger investissements publics et privés dans les domaines où la France peut jouer un rôle central dans la transition écologique : transports, santé, génie urbain, énergie, mer, alimentation... Or pour nos libéraux, orienter la production, c'est troubler le jeu du marché.

Il s'agit enfin d'agir avec méthode : dans une économie ouverte, quelques secteurs clés méritent d'être protégés, d'autres, mondialisés, fortement capitalistiques, relèvent de coopérations internationales, notamment européennes, bien pensées, orienter la finance et le crédit est essentiel. Défendre nos intérêts ne signifie pas vivre dans l'autarcie.

Le patriotisme économique figurera certainement parmi les sujets importants des prochaines présidentielles. Ce ne sera sans doute pas le thème où le bilan du quinquennat Macron reluira le plus. Gageons que d'autres candidats chercheront à l'enfourcher et il faudra beaucoup de lucidité aux Français pour faire le tri entre les hommes sincères et les charlatans. Nous essaierons d'y apporter quelques lumières. ■

HENRI VALOIS.

Graves dérives syndicales

Aux menaces provenant de la mouvance islamiste, s'ajoutent, pour certains enseignants, les pressions et délations de syndicalistes acquis à l'indigénisme.

Il n'est pas bien difficile d'établir une nette distinction entre la religion musulmane, dans ses expressions théologiques et dans sa pratique, et les manifestations de l'islamisme, qui vont du discours extrémiste aux actes terroristes.

Les lecteurs de *Royaliste* ont saisi cette distinction depuis des décennies. Ils ne s'étonnent pas de la neutralité que nous observons pour ce qui concerne les religions et les cultes et de notre opposition résolue aux activistes religieux, musulmans ou non, qui interviennent plus ou moins violemment dans le champ politique pour y imposer leur loi. Cette règle très simple, respectueuse des religions mais établie en défense de l'autonomie du domaine politique, est généralement respectée par les principaux partis politiques et syndicats.

Il y a malheureusement des exceptions. À Toulouse, Sud-Education 31 et CGT Educ'Action 31 ont adressé au recteur de l'académie et au président du Conseil départemental de Haute-Garonne une lettre ouverte accusant une « très médiatique



DR. Fatiha Agag-Boudjahlat. Lauréate du prix Laïcité 2019.

enseignante », Fatiha Agag-Boudjahlat, de s'être félicitée du nombre infime d'élèves ayant refusé de faire la minute de silence en mémoire de Samuel Paty, assassiné par un djihadiste, le 16 octobre dernier.

Le message de l'enseignante était ainsi rédigé : « *Cela s'est bien passé. Les élèves ont été formidables. Les seuls qui ont refusé de faire la minute de silence, 5 sur 380, appartiennent à la classe d'accueil et viennent de l'étranger, proche ou lointain, mais arabo-musulman. (...)* ». Pour les syndicats nommés plus haut, ces propos « *relèvent d'une stigmatisation et d'une discrimination* », « *divulguent*

des informations sensibles qui permettent d'identifier des enfants » et « *ne respectent pas l'obligation de discrétion professionnelle* ». Les responsables politiques et institutionnels étaient par conséquent appelés à « *prendre leurs responsabilités* », autrement dit à sanctionner Fatiha Agag-Boudjahlat – qui a été, soit dit en passant, la lauréate du Prix de la Laïcité 2019, décerné par le Comité Laïcité-République.

Exposer à la vindicte publique une femme, professeur dans un collège toulousain, à l'occasion de l'hommage rendu à un professeur assassiné est un acte lourd de conséquences. Fatiha Agag-Boudjahlat est désignée comme une cible aux djihadistes mais aussi à la mouvance de l'ultra-gauche qui a repris dans des tracts la lettre ouverte des deux syndicats de l'éducation.

La campagne menée contre une enseignante, qui défend la laïcité dans son métier et dans ses livres, illustre la dérive de sections syndicales gagnées par l'indigénisme, qui ne voient pas à quel point sont odieux leurs appels à la censure et à l'exclusion.

Le syndicalisme de lutte de classes est indispensable. Le racisme sectaire en est la négation. ■

YVES LANDEVENEC.

L'Écho du net

■ **Mayotte l'oubliée** - Depuis la mi-août 2020, l'île de Mayotte, située dans le canal du Mozambique, dans l'océan indien, connaît de violents affrontements communautaires et ce dans l'indifférence totale des médias et, plus grave, du gouvernement et de l'État français. Sur le site *Nation & République sociale* (1), Jean-Vallère Baldacchino, secrétaire national aux affaires intérieures du Mouvement République souveraine tire la sonnette d'alarme : « *L'État de droit semble absent, l'ordre républicain est bafoué. Étonnant pour un territoire qui fait partie de la République et qui représente une importance stratégique de premier ordre – comme le prouve par exemple la mise en œuvre sur Petite-Terre, en 2000, d'une station d'écoute du réseau satellitaire d'espionnage des communications, nommé Frenchelon* ».

Département et Région d'Outre-Mer (DROM) à assemblée délibérante unique depuis 2009, l'île subit l'affrontement de « *deux bandes rivales issues de quartiers insulaires de Kaweni et de Majiavo. Elles sont issues de deux villes qui connaissent un taux élevé d'immigration clandestine. Les agressions se font à la machette, aux cocktails Molotov, par jets de pierres... des habitations sont même brûlées. Des blessés et des morts sont à déplorer. L'insécurité est là, réelle et ancrée, d'autant que la quasi-impunité est de règle. La vie étant devenue impossible, des habitants quittent leur quartier pour s'en éloigner. Ceux qui restent, démunis et désespérés face à la situation, se disent de plus en plus prêts à se défendre et à se faire justice eux-mêmes – comme l'atteste récemment une situation impliquant trois citoyens, auparavant victimes d'agressions, poursuivis actuellement en justice pour avoir séquestré et molesté un*

présupposé délinquant (aujourd'hui mort des suites de ses blessures) ».

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle à Mayotte : sans remonter jusqu'à 2011 où de graves troubles s'étaient produits pendant plusieurs semaines, nous nous souvenons qu'« *en 2018, un mouvement social émerge à la suite d'attaques de bus scolaires et d'un lycée. Des protestations d'ampleur apparaissent, et ce, contre la violence, l'insécurité et l'immigration comorienne, doublée d'une grève générale, d'un blocage des routes et de la fermeture de commerces* ». Pendant toutes ces années « *les gouvernements et les élus locaux sont restés, pour la plupart, honteusement dans le silence et l'inaction. La lâcheté, la compromission, la facilité, les intérêts particuliers ont primé sur l'intérêt général, le sens de l'engagement et des responsabilités. En guise d'illustration du propos, on peut citer un rapport de la Cour des comptes*

de 2018, où les critiques sont sévères : il est fait état de manque de compétences et de sens du service public des agents (clientélisme, corruption, favoritisme, salaires illégitimement versés...). En somme, une vraie gabegie et un système qui participent au pourrissement de Mayotte dans tous les domaines ».

Afin d'éviter que la situation ne devienne rapidement incontrôlable et explosive par le dépassement d'un point de non-retour, Jean-Vallère Baldacchino énonce une série de propositions politiques fortes à court, moyen et long terme et exhorte les responsables métropolitains à ne pas laisser « *tomber ce territoire, et pour cela poursuivre sans relâche les changements nécessaires* – "Tant qu'on n'a pas accosté, on n'arrête point de payer", dit un proverbe mahorais ».

LOIC DE BENTZMANN.

(1) <http://nation-republique-sociale.fr/mayotte-ou-lurgence-republicaine/>

L'hydrogène : une filière française prometteuse

Le gouvernement a annoncé en septembre un plan de 7 milliards d'euros pour le développement de la filière hydrogène d'ici 2030. Voilà qui suscite tous les appétits et toutes les inquiétudes, et il devient important d'en démêler les fils : pourrait-il s'agir d'une vraie politique industrielle pour la France ?

Cette volonté de développer la filière française de l'hydrogène s'inscrit, c'est logique et indispensable, dans un mouvement européen, et la Commission européenne prévoit d'atteindre 40 gigawatts en 2030, pour un investissement de 24 milliards d'euros. La France s'est donnée comme objectif 7 GW de capacités installées en 2035. L'Allemagne a prévu un plan d'ampleur similaire à celui de la France.

Quels avantages et inconvénients au dihydrogène (H₂) ? Il est disponible gratuitement partout en quantités colossales, dans l'eau ou les molécules organiques. C'est un vecteur d'énergie inépuisable, puisqu'il n'est pas détruit par sa combustion. Il ne produit pas de gaz à effet de serre (GES), puisque le seul produit de combustion est l'eau. H₂ est extrêmement énergétique, mais – corollaire – son extraction est très gourmande en énergie et son rendement est très faible. Enfin H₂ est un gaz difficile à stocker et à transporter, dangereux, et son usage dans

des conditions de sécurité satisfaisantes représente un vrai défi.

À l'heure actuelle, la production mondiale d'H₂ est infime (50 millions de tonnes) et limitée à un usage industriel. Son passage à une production « généraliste » représente un saut de plusieurs ordres de grandeur, ce qui montre l'ampleur du défi. Il faut évidemment veiller à ce qu'H₂ ne soit pas, comme il l'est aujourd'hui pour des raisons d'économie, extrait d'hydrocarbures émetteurs de GES, ce qui réduirait à néant son avantage de carburant « non polluant ». Cela requiert des méthodes propres : par électrolyse de l'eau (méthode « simple » mais énergivore), ou par des voies nouvelles, comme la production par des microalgues ou des bactéries, en simulant les processus naturels liés à la photosynthèse.

Stockage, transport et distribution sont autant de défis. La molécule se stocke soit sous forme de gaz concentré à haute ou basse pression, soit sous forme liquide à très basse température (-253°), toutes formes énergivores et dangereuses ; soit adsorbée ou sous forme d'hydrures, par association réversible avec des métaux (nickel, titane et magnésium). La voie d'avenir sera celle qui cumulera un coût raisonnable et une sécurité satisfaisante. La distribution n'exige que des investissements classiques pour construire des réseaux de pipelines et de sta-



HDF Energy. L'entreprise bordelaise, en pointe dans la production d'hydrogène, réalise deux premiers projets de centrale, en Guyane et dans l'agglomération girondine.

C'est dans les transports que le remplacement du pétrole par H₂ devrait le plus fortement réduire notre empreinte carbone, puisqu'ils dépendent à 95 % des hydrocarbures. Un tel remplacement, qui nécessitera une production fortement accrue d'électricité, cumule aussi les difficultés les plus sérieuses dans tous les domaines, mais les progrès sont réels. Qu'on utilise H₂ dans un moteur thermique, ou par utilisation de piles à combustible, les deux voies sont fonctionnelles. Il reste à passer au niveau de la grande production, ce qui n'est qu'une affaire de temps et de financement. L'industrie française est d'ailleurs prête et s'implique dans tous les domaines de la filière (constructeurs, transporteurs, producteurs, recherche, etc.).

Mais il ne faut pas se tromper de stratégie. L'Allemagne, qui

mise sur les éoliennes, n'envisage H₂ que comme régulateur de leur production. Cette vision limitée ne peut pas s'appliquer en France. Ici, nous devons développer conjointement le renouvelable et le nucléaire, puisqu'ils sont complémentaires : à consommation égale, l'ambition de remplacer le pétrole par H₂ sera impossible sans augmenter significativement notre production électrique d'origine nucléaire. De leur côté, les centrales d'énergie renouvelables de petites dimensions productrices d'H₂ sont indispensables pour la production/consommation décentralisée d'électricité sur des territoires peu industrialisés.

En bilan : oui, il s'agit bien du grand projet industriel et écologique dont nous manquons cruellement en France. Il faut absolument l'encourager. ■

FRANCOIS GERLOTTO.

La quinzaine sociale

■ **« Est-ce que ça vous chatouille ou est-ce que ça vous gratouille ? »** – La catastrophe sanitaire en cours révèle des dysfonctionnements dans de nombreux secteurs. L'automobile, déjà secouée par une crise sérieuse, se voit menacer par une pénurie de puces électroniques imputable à la forte demande en matériaux informatiques consécutive à la pandémie et, dans une moindre mesure, aux tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Le montage des véhicules est perturbé par l'approvisionnement des sous-traitants en microcontrôleurs, qui équipent aujourd'hui tous les véhicules. General Motors, Stellantis (fusion PSA et Fiat-Chrysler) ou Renault ont ainsi été contraints d'interrompre la pro-

duction dans plusieurs usines. En cause, les délocalisations : le numéro un mondial des semi-conducteurs chez qui nombre de fabricants sous-traitent leur production, est en effet implanté à Taïwan. Bercy a déclaré souhaiter une accélération de la relocalisation des capacités de production, mais aussi de R&D en électronique. Ouf, on est sauvé.

■ **Ryanair vs Air France-KLM.** – Ryanair a appelé, le 10 février, Margrethe Vestager, commissaire européenne chargée de la Concurrence, à la plus grande fermeté à l'égard de la négociation en cours entre la Commission et le gouvernement français du plan de recapitalisation d'Air France-KLM. Ces discussions pourraient conduire à la transformation d'un prêt de l'État en fonds propres. La compagnie aérienne spécialiste du *low cost*

considère comme illégale cette intervention, estimant que le groupe franco-néerlandais a déjà bénéficié d'une aide de 7 milliards en 2020.

Si cela se confirmait, elle demanderait qu'Air France-KLM cède de nombreux créneaux de vol dans des aéroports français majeurs, notamment Roissy, Orly et Lyon, ce qui aurait pour conséquence de fragiliser davantage encore l'entreprise. « Soit Air France n'obtient aucune aide d'État, soit des recours appropriés devront être mis en place pour garantir des conditions de concurrence justes et équitables pour toutes les compagnies aériennes », a insisté Ryanair. Jean-Baptiste Djebbari, ministre français des Transports, a déclaré ne pas avoir l'intention de céder à la menace... pour le moment.

■ **Sus aux privilèges !** – Le Medef,

la CFDT et la CGT-FO s'opposent à un projet d'ordonnance du gouvernement qui prévoit, en cas de faillite des entreprises, de rétrograder le paiement des salaires par l'AGS (Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés) après celui des administrateurs et mandataires judiciaires. Ce régime – dont les ressources proviennent de cotisations patronales et de la réalisation des actifs des sociétés en liquidation et dont les comptes sont équilibrés – assure le paiement des salaires des entreprises insolubles. Le ministère de la Justice explique que son projet vise à transposer la directive européenne « restructuration et insolvabilité ». « On a regardé cette directive européenne de très près et on ne voit pas en quoi elle fonderait cette modification de la hiérarchie des créanciers », a réagi le Medef.

Le parquet doit-être indépendant ?

À son arrivée Place Vendôme, en juillet 2020, Éric Dupont-Moretti avait cru pouvoir annoncer une réforme constitutionnelle permettant d'améliorer le statut des magistrats du parquet en modifiant leur procédure de nomination. Très rapidement, il est revenu en arrière. L'indépendance du parquet est un vieux serpent de mer qui refait surface régulièrement depuis plus de vingt ans. Est-elle souhaitable ?

S'interroger sur cette question apparaît iconoclaste, car l'indépendance des parquets est souvent présentée comme un progrès donnant une plus grande crédibilité à la justice. Il existe pourtant une confusion entre le statut des magistrats du ministère public et l'exercice de leurs fonctions. Donner un statut plus indépendant aux « parquetiers » apparaît indispensable, modifier leurs conditions d'exercice vers une plus grande indépendance bouleverserait le ministère public à la française. Un pays voisin, l'Italie, en fait la triste expérience...

La réforme du statut des parquetiers impose une révision constitutionnelle, car il s'agit de modifier les attributions du conseil supérieur de la magistrature (CSM) telles que fixées par l'article 65 de la constitution du 4 octobre 1958. En effet, actuellement leurs projets de nomination sont soumis pour simple avis au CSM par le Garde des sceaux. Rien n'interdit à la chancellerie de ne pas le suivre, même si, depuis 2011, elle s'est toujours abstenue de nommer un magistrat ayant reçu un avis défavorable du CSM.

Depuis une dizaine d'années, les projets de réforme de la chancellerie préconisent un avis conforme du CSM qui aurait donc vocation à s'imposer au ministère de la justice. Cette réforme ne satisfait pas la profession qui préconise au minimum que pour les procureurs généraux comme pour les procureurs, le CSM soit l'organe de décision, comme pour les premiers présidents et les présidents des tribunaux judiciaires. Dans ce schéma, le ministre de la justice devient un simple organe d'exécution des décisions du CSM. Les syndicats vont jusqu'à réclamer la généralisation de cette procédure pour tous les magistrats du parquet, comme ils la demandent pour ceux du siège. Cette réforme apparaît indispensable : la crédibilité des magistrats du parquet est souvent contestée car ils sont supposés être à la solde du gouvernement pour ménager leur carrière... Les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme militent également dans ce sens pour permettre une meilleure garantie des droits des justiciables. Il apparaît également indispensable d'aligner le régime disciplinaire des parquetiers sur celui du siège.

Faut-il aller au-delà ? Certains le souhaitent en voulant revoir toute l'architecture des liens entre les parquets et le ministère de la justice et prônent une indépendance statutaire du parquet français, sans possibilité d'une quelconque instruc-



Allégorie de la justice. L'indépendance du parquet est un sujet régulièrement évoqué depuis 20 ans.

tion du pouvoir exécutif, comme cela est le cas du tout nouveau parquet européen. Cela n'apparaît pas souhaitable. Cette perspective remettrait en cause la conception française du ministère public qui remonte fort loin dans notre histoire. Sous l'Ancien Régime, à partir de Philippe Le Bel, la monarchie a combattu les justices locales et a imposé au fil des siècles un ministère public exerçant le monopole des poursuites au moins en matière criminelle : « *Le Prince est la partie qui poursuit* », affirmait Montesquieu. Les procureurs sont devenus sous le premier empire des « *préfets judiciaires* » dont le rôle avait vocation en matière judiciaire à compléter celui des préfets. Cette histoire met en valeur l'idée que, d'une part, les parquets tirent leur légitimité du pouvoir exécutif et, d'autre part, que l'exercice de l'action publique doit se montrer cohérent sur l'ensemble du territoire national. Telle est l'économie générale de cette organisation qui prévaut encore aujourd'hui.

Le ministère public se présente sous forme d'une hiérarchie, dont les règles sont fixées par le code de procédure pénale (CPP) et par le statut de la magistrature. Son article 5 précise que « *les magistrats du parquet sont placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des Sceaux, ministre de la justice* ». Celui-ci a vocation à donner des instructions en matière de politique pénale mais ne peut plus donner

d'instructions individuelles. Il doit rendre compte chaque année à la représentation nationale de sa politique pénale. Chaque échelon hiérarchique du parquet doit décliner au plan régional (cour d'appel) puis au plan local (tribunal judiciaire) cette politique pénale et l'adapter aux particularités de leur ressort respectif (articles 35 et 39-1 du CPP). Cette hiérarchie signifie notamment, qu'à l'exception de la liberté de parole du magistrat à l'audience, chaque magistrat doit appliquer les directives de son procureur général ou de son procureur, qu'il engage en raison de « *l'indivisibilité* » du parquet.

Une dernière question fait débat : il s'agit des remontées d'informations dans les dossiers signalés par les parquets via les parquets généraux à la chancellerie. Actuellement, seule une circulaire les régit. Certains y voient un instrument « *permettant d'éventuels conseils ministériels occultes sur l'orientation des enquêtes* » (1). Une loi devrait certainement fixer la nature des informations qui doivent être transmises ainsi que les autorités destinataires naturellement tenues au secret professionnel.

Cette organisation doit être impérativement respectée afin d'éviter les dérives du ministère public italien qui exclut toute hiérarchie entre le ministre de la justice et les parquets ainsi qu'en leur sein. Cette indépendance des parquets et des magistrats qui les composent provoque une « balkanisation » de l'action publique qui peut aller jusqu'à l'incohérence la plus totale dans les décisions prises. Il peut arriver, par exemple, qu'un simple substitut décide de traiter lui-même un dossier de criminalité organisée, au mépris des règles d'attribution de ces derniers au parquet national anti-mafia, sans que sa hiérarchie puisse agir d'une quelconque manière. Il faut donc impérativement éviter ce péril auquel peut conduire une vision « radicale » de l'indépendance des parquets.

Au total, les différences statutaires entre les magistrats du parquet et du siège constituent aujourd'hui un vrai problème. Pour le reste il s'agit plutôt d'un faux problème. Si l'on veut conserver au parquet français son efficacité et sa légitimité, il convient de conserver son organisation hiérarchique et de préserver son indivisibilité, fruits d'une longue histoire. ■

JACQUES DUCONSEIL.

(1) Conférence nationale des premiers présidents, Statut du parquet français : note de la Conférence des premiers présidents au CSM, Dalloz actualité, Le droit en débats, 2 sept. 2020

L'Irlande et le Brexit

La mise en place des accords post-Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni rencontre des difficultés sur le plan économique et les adversaires de Boris Johnson conspuent avec joie le locataire du 10 Downing Street. Au-delà des difficultés d'ordre économique, se pose de façon plus inquiétante la question du devenir de l'Irlande.

Les relations commerciales entre l'Irlande du Nord et la Grande Bretagne posent problème.

En effet la mise en place d'une frontière maritime entre les deux parties du Royaume ne va pas sans tracasseries administratives et paperassières qui provoquent des retards à l'embarquement ou au débarquement dans les ports nord-irlandais, ou dans les livraisons, ce qui témoigne d'un manque de préparation évident. On peut à bon droit le reprocher au gouvernement britannique. On peut cependant tout aussi bien mettre en avant le caractère inédit de la situation et les improvisations et les erreurs qui peuvent en résulter. On peut aussi affirmer qu'avec le temps, ce type de difficultés peut se résoudre.

Il ne faut pas non plus oublier que ces difficultés résultent de la situation particulière de l'Irlande du Nord. Les négociateurs de l'accord post-



DR. Michael Gove. Le numéro deux du cabinet Johnson veille à ce que Bruxelles ne mette pas d'huile sur le feu dans le dossier nord-irlandais.

Brexit du 24 décembre ont fait en sorte que l'Ulster et l'Eire ne soient pas séparés par une frontière physique afin que les échanges économiques et humains restent les mêmes entre les deux parties de l'Irlande, et qu'on ne revienne pas, même symboliquement, sur les accords de Belfast de 1998. Il en est résulté cette frontière maritime inédite entre les parties d'un même État.

En est-on reconnaissant au gouvernement de Sa Majesté ? Surtout pas. Et la presse anti-Brexit, en particulier la française, de déverser sa bile sur le Premier ministre britannique. Selon elle, les Nord-Irlandais seraient devenus encore plus attachés à l'Union Européenne. Elle devrait s'en réjouir. Par

ailleurs, elle insiste sur les bons choix effectués par Theresa May qui souhaitait maintenir le Royaume-Uni dans un espace douanier commun avec l'UE. Va-t-elle jusqu'à fustiger les travaillistes qui ont alors refusé de soutenir l'accord négocié par M^{me} May ? Non, il est plus simple de taper sur Boris Johnson.

Va-t-on dès lors vers une réunification de l'Irlande ? Les anti-Brexit l'attendent avec gourmandise. Ils oublient cependant que la chose est plus complexe qu'il n'y paraît. Il n'est pas sûr que, sur le plan social, les Irlandais du Nord aient beaucoup à y gagner. Et même si le sentiment d'appartenance communautaire n'est plus ce qu'il était, il n'est pas

certain que la partie protestante de l'Ulster soit prête à accepter cette réunification. Si la paix en effet a été ramenée par les accords de 1998, la réconciliation n'est pas encore pleinement acquise. Les ghettos urbains (catholiques et protestants) demeurent et ont même augmenté en nombre à Belfast. Certes, on peut à bon droit arguer du respect dû à la volonté exprimée par le suffrage universel, si les électeurs nord-irlandais demandent la réunification. Mais pourra-t-on alors encore parler de réconciliation ? ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Allemagne.** — Berlin tente d'éteindre l'incendie diplomatique déclenché par plusieurs de ses agents en Russie, accusés d'avoir participé à une manifestation en faveur d'Alexeï Navalny. Le Kremlin a expulsé les diplomates incriminés. Le gouvernement allemand craint que ces tensions remettent en cause la construction du gazoduc Nord Stream 2, destiné à alimenter l'Europe en gaz russe via son territoire. A la fin du mois de janvier, l'Allemagne s'était opposée à la demande de la France de faire pression sur la Russie en renonçant au projet.

■ **Brésil.** — Pas de costumes chamarrés ni de chars en carton-pâte dans les rues de Rio... L'édition 2021 du plus grand carnaval du monde, qui devait s'ouvrir le 13 février, a été finalement annulée en raison de la situation sanitaire catastrophique du pays (234 000 morts de la covid). L'événement rassemble habituellement plus de trois millions de personnes. Dans la région de Rio, 70 000 personnes vivent essentiellement du festival et, au-delà de son impact culturel, cette décision pourrait entraîner de graves conséquences économiques et sociales.

■ **Yémen.** — Mais où est donc Khalid Batarfi, le chef d'al-Qaïda en Péninsule arabique (l'Aqpa) ? La diffusion d'une vidéo sème le trouble quant au sort du leader djihadiste, qu'un tout récent rapport de l'ONU annonçait pourtant en détention. Dans ce film d'une vingtaine de minutes, Batarfi, qui apparaît toujours actif, menace les États-Unis et fait référence aux événements du Capitole, début janvier. Implantée au Yémen, la Aqpa est considérée comme la cellule terroriste la plus dangereuse du monde, commanditaire notamment de l'attentat contre *Charlie Hebdo*.

Voix étrangères

■ **Haredim.** — C'était un événement majeur : le décès, le 31 janvier à Jérusalem, du doyen des grands maîtres de l'école talmudique dite « lituanienne », qualifiée de littéraliste (par opposition à la tradition hassidique), membre éminent d'une dynastie exceptionnelle, rescapée de la Shoah, avec une branche américaine et une branche israélienne, qui règne sur les écoles talmudiques (Yeshiva), ces établissements d'enseignement qui disent le droit.

Rabbi Meshula Dovid Soloveitchik était né en 1921 à Brisk, c'est-à-dire à Brest-Litovsk, aujourd'hui en Biélorussie. Sa biographie n'était guère évoquée que dans le *Jérusalem Post*, (édition en anglais lue par les étrangers), parce que ce nom était familier de tout pratiquant depuis l'enfance, mais surtout parce que son enter-

rement faisait l'actualité. L'homme restera en effet longtemps célèbre pour l'imposant cortège qui entoura son cercueil et qui constitua la plus forte brèche dans les mesures de confinement édictées pour lutter contre la pandémie. Le quotidien progressiste *Haaretz* a tiré à boulets rouges contre ce rassemblement d'au moins vingt mille *haredim* (ultra-orthodoxes), tout de noir vêtus, sans aucune distanciation et souvent sans masques. Cette communauté est la plus vulnérable au Covid (y compris le Rabbi), puisqu'elle concentre au moins un quart des cas de contamination alors qu'elle ne représente que 12,5 % de la population. *Times of Israël* avait révélé, le 31 décembre 2020, un rapport détaillé qui estimait que ce groupe pourrait représenter 20 % de la population de l'État hébreu en 2040.

Haaretz, dans ses éditoriaux officiels, faisait porter la responsabilité directement au Premier ministre

Netanyahou, en campagne pour les élections du 23 mars prochain : « *Un Netanyahou sans vergogne refuse de voir l'anarchie provoquée par les ultra-orthodoxes.* »

Le journal veut y voir un « *point de rupture* », alléguant un sondage où 61 % de la population ne souhaite plus la participation des partis religieux au gouvernement (y compris 52 % des électeurs de droite). Il ne faut pas oublier en effet que la succession des crises ministérielles qui secoue Israël depuis deux ans est due au refus du service militaire pour les étudiants des yeshivas (140 000 environ). Du coup, la campagne électorale se polarise sur la possibilité d'une coalition anti-Netanyahou sans les religieux (qui comptent quinze députés sur 120). Le Premier Ministre sortant compte sur la vaccination, où Israël détient le record mondial, pour gagner en mars. Cette fois, les rabbins ont décidé de montrer l'exemple.

Y. L. M.

La chute de Trump n'entraîne pas nécessairement celle des apprentis Trump à travers le monde.
Le Brésil en est l'exemple le plus flagrant.

Super Trump

PAR YVES LA MARCK.

J air Bolsonaro semble avoir perdu sa boussole avec le départ de Trump. En réalité, Trump n'avait pas cherché à faire des émules à l'étranger. Il n'avait jamais vraiment répondu aux offres d'amitié du Brésilien. Brasília a compris que l'on ne reviendrait pas, de ce point de vue, à l'alliance nouée à l'époque de la dictature militaire. Au chacun pour soi, la force de Bolsonaro, parvenu à mi-mandat, est d'être un produit purement brésilien qui s'explique par le contexte local.

Certes il est loisible de tracer des parallèles entre les soutiens dont l'un et l'autre bénéficient parmi des secteurs déterminés de la population. Plutôt que de caractériser ces groupes par des statistiques de niveau d'éducation, dévalorisantes, il conviendrait de se concentrer sur un certain mode de vie lié à une géographie particulière. La base de Bolsonaro éclaire d'ailleurs celle de Trump : un peuple qui vit et se déplace à bord de gros pick-up (supersize), sur des milliers de kilomètres, et pourtant toujours loin de tout, au milieu de grands espaces, de plateaux poussiéreux, livrés à des incendies interminables, des individualistes invétérés, habitués à vivre libres, refusant toute contrainte, armés, faisant des doigts d'honneur à toute autorité, parfaitement étrangers au politiquement correct.

Le groupe qui a envahi le Capitole à Washington, le 6 janvier, en représente une caricature mais qu'il faut analyser comme telle. Quand vous circulez au Mato Grosso (à lui seul, la superficie de la France), vous n'avez pas la notion des limites, l'idée même d'une frontière. On ne parvient jamais au bout de la route. Le Brésil, dit-on souvent, n'a pas de voisins. Toujours en voyage, vous ne sortez jamais du pays. Vous n'êtes jamais allé à l'étranger. Le Brésil est fier de son immensité. A Brésil tropical, Trump tropical, ce qui donne à Bolsonaro une marge de manœuvre bien plus large qu'au prisonnier de la Maison Blanche.

Un espace récemment structuré par Brasília. Le Brésil historique n'était pas celui-là. De Belem à Porto Alegre, le long du littoral atlantique, les immigrants dominaient. En 1872, le Brésil de Pedro II et de Gobineau comprenait dix millions d'habitants. Celui de Bernanos et de Stefan Zweig en 1940, quarante millions comme la France à la même époque. En 1972, pendant le régime militaire, on atteignit le cap des cent millions, en 2012 celui des deux cents millions.

Le renversement géopolitique date du choix de Brasília (1957), une intuition générale du président Kubitschek, conseillé



Jair Bolsonaro. Le président brésilien dirige un pays-continent malmené par la crise sanitaire.

par l'école de guerre. L'Atlantique sud n'a jamais pris la valeur stratégique qui lui aurait conféré un rôle mondial, avec une Otas (Traité de l'Atlantique sud) sur le modèle de l'Otan. Après bien des résistances, Brasília a finalement réussi à structurer le grand espace. La nouvelle capitale a arrimé au sud l'ensemble amazonien, selon une dynamique longitudinale qui le relie au fleuve Parana (qui se jette dans le Rio de la Plata). Autour de Brasília, au carrefour des bassins fluviaux, s'est cristallisé ce que l'on appelle *interiorzao*, une sorte d'intérieur de l'intérieur, qui court du Mato Grosso au Minas Gerais, cœur du miracle agricole et agro-alimentaire des dernières années.

On comprend qu'à partir de Brasília, on regarde désormais de loin le Nordeste, dernier bastion de la gauche Lula, et aussi Rio. Avec Sao Paulo, la capitale économique ouverte sur l'extérieur, exutoire de cet intérieur introverti mais produisant 40 % des richesses agricoles et d'élevage du monde, la rivalité est ouverte : le puissant gouverneur de droite de Sao Paulo, hier allié à Bolsonaro, aujourd'hui son principal concurrent, est le seul à avoir conclu un accord vaccinal avec Pékin, principal partenaire commercial du Brésil, mais en délicatesse avec le Trump tropical.

Le Brésil n'a pas d'ennemi. Bolsonaro, ancien militaire, a confié à des généraux en

retraite huit ministères pleins ainsi qu'une soixantaine de postes intermédiaires. Ce n'est pas une dictature militaire sous couvert d'un régime civil, mais une armée (360 000 hommes, la première du sous-continent) qui a un État. Elle n'a pas pour horizon des guerres étrangères. C'est une construction de la cohésion nationale pour un pays dont les bases territoriales ont été si fluides et mouvantes au long de l'histoire depuis la fin de l'Empire (1889).

Si l'Amazonie est revenue sur le devant de la scène, devant de loin dans les priorités le domaine maritime pourtant énorme en Atlantique (appelé « Amazonie bleue »), avec une marine négligée, c'est que se pose, pour la première fois aussi dramatiquement, la question de la délimitation des frontières avec le Pérou et la Bolivie, situées au plein milieu de territoires amérindiens. L'armée brésilienne y voit une source de vulnérabilité pour l'intégrité territoriale. Les Britanniques s'en étaient longtemps mêlés début XX^e siècle (voir le film récent sur l'explorateur disparu vers 1925, Percy Fawcett, *la Cité perdue de Z*). Reste aussi la frontière franco-brésilienne en Guyane (730 kms) dûment mentionnée dans le livre blanc de défense brésilien de 2018 (ce qui explique pour partie l'opposition frontale Macron-Bolsonaro au G 7 de Biarritz).

La seule guerre menée par le Brésil sur le sol sud-américain le fut contre le Paraguay (1870), les Anglais pour protéger l'Argentine ayant soutenu la création d'États-tampon : Paraguay et Uruguay. C'est la seule frontière claire, établie sur le fleuve Parana, qui sépare les mondes lusophone et hispanique, ce qui a interdit de tout temps un leadership brésilien sur l'hémisphère sud. La tension avec Asuncion a repris depuis que les organisations du crime organisé qui sévissaient côté brésilien y ont transféré leur quartier général.

La ligne longitudinale fixée par le traité pontifical de Tordesillas (1494), qui court de Belem à Sao Paulo, fut enfoncée lorsque commença à partir du milieu du XVIII^e siècle la poussée continentale qui la repoussa de facto de 1500 kms vers l'ouest, avant qu'au XX^e siècle elle recouvre quasiment sans fin le bassin de l'Amazone. Où s'arrête la lusophonie, où commence l'hispanité parmi les tribus amérindiennes ? Avec quelle légitimité ? La Cour pénale internationale saisie, le 22 janvier, par le chef kayapo Raoni ne tranchera certainement pas le débat. Elle n'aurait aucun impact significatif sur la popularité de Jair Bolsonaro au sein d'une société brésilienne qui s'accommode de tant de non-dits. ■



La frégate multimitations Provence, livrée en 2015. Le programme FREMM (Frégates Multimitations) illustre les errements d'une programmation militaire systématique rognée par Bercy : 17 unités jugées indispensables au départ, 11, voire peut-être seulement 8, finalement livrées.

La France est-elle défendue ?

Nous avons évoqué, dans le cadre de notre enquête entamée en 2020, la Loi de programmation militaire (1), la dissuasion nucléaire avec l'amiral Debray (2), le renseignement avec Alain Juillet (3), l'urgence d'un second porte-avion, le théâtre indo-pacifique (4), l'entrée en service du sous-marin nucléaire d'attaque Suffren (5). Au terme de cette étude trop brève, pouvons-nous dire que la défense de notre pays est assurée pour la prochaine génération ?

Pourquoi une défense, quelle défense pour notre pays ? Jusqu'à la fin du Pacte de Varsovie, la réponse était claire. Le traditionnel paradigme menace-concept-moyens fondait une stratégie et un outil de défense.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation bien plus confuse. Le paradigme de la puissance a, pour les États émergents, largement supplanté celui de la menace, même s'ils n'ont pas abandonné leur complexe d'encerclement. Puissance militaire, dynamisme économique et démographique, influence se combinent au profit d'acteurs anciens ou nouveaux pour qui la menace, voire son exécution, sont des outils légitimes de négociation et de pouvoir.

Nous n'avons aucun appétit territorial et le paradigme de la puissance n'est pas à notre portée. Devrions-nous le regretter ? La défense de la France ne peut viser qu'à préserver. Qu'avons-nous à préserver ? Tout d'abord, et de façon évidente, le droit de nos concitoyens, de métropole ou d'outre-mer, à vivre Français. Les intérêts de la France et son droit à exercer son rôle dans le concert des Nations, même si ce rôle est parfois sapé par une politique diplomatique ap-

	Dépenses militaires 2019 (1)	En % du PIB	Variation 2010-2019 (2)
France	50,1	1,9	+ 3,50%
Allemagne	49,3	1,3	+ 15,00%
Royaume-Uni	48,7	1,7	-15,00%

(1). En milliards de dollars. (2). En dollars constants

Source : Wikipédia

proximative et fluctuante.

Une approche civilisée des rapports entre Nations, la résistance aux tentatives d'imposer, par la crainte ou la contrainte, les intérêts, voire les lubies, de tel ou tel gouvernement. N'ayons pas peur de le dire, la cause de la France ne vaut que si elle est celle de la civilisation. La France ne saurait renoncer à une défense indépendante, crédible, dissuasive, sans perdre *ipso facto* ce rôle particulier dans le monde.

Que dit notre enquête ?

Économie et défense, une seule réalité. Économie et défense sont dialectiquement liées. Les États-Unis n'hésitent pas à mettre leur renseignement au service de leur commerce, l'Allemagne peut, en consacrant une part plus faible d'un PIB bien supérieur,

dépenser autant que la France pour sa défense alors même qu'elle n'a pas à financer la dissuasion nucléaire. Les commandes militaires sont un puissant soutien aux industries de pointe. La première condition d'une politique de défense est une politique économique qui cesse d'affaiblir notre pays et son industrie.

Liaison évidente aussi entre défense et politique intérieure. À quoi bon protéger nos territoires indo-pacifiques si nos compatriotes de ces pays n'ont plus la volonté d'être Français, combattre dans les sables du Sahel un ennemi que nous laisserions prospérer dans nos banlieues ?

La dissuasion nucléaire a été préservée.

La dissuasion nucléaire est la garantie de notre indépendance. Sans elle, une puissance moyenne peut être sommée de se taire

ou de s'incliner. Jusqu'ici, notre capacité technique a été maintenue et la relève des moyens assurée, tant pour la composante sous-marine que pour la composante aérienne. Mais la crédibilité de la dissuasion nucléaire repose sur le chef de l'État, « *la dissuasion c'est moi* », disait Mitterrand. Le premier échelon est une politique étrangère constante, ferme et indépendante. Est-ce le cas ?

Une modernisation positive, des programmes de qualité, mais peu étoffés. Malgré sa faiblesse économique générale, notre pays sait mener des programmes qui figurent parmi les plus avancés au monde. Les nouveaux véhicules de l'Armée de terre, l'équipement FELIN, les programmes navals sont excellents. Le simulateur marque une avancée fantastique pour l'entraînement des forces. Mais les programmes sont généralement étiqués, rognés sur injonction de Bercy, et le programme amputé d'aujourd'hui tend à devenir la base de réflexion de demain. Ainsi les FREMM (frégates multimissions, à la fois ossature indispensable à l'environnement du porte-avions et capables d'une action autonome), qui auraient dû être 17, ne seront que 11, peut-être seulement 8, pour un coût supérieur à celui initialement prévu. Le même phénomène touche les chars, les avions.

Des savoir-faire diversifiés mais moins d'unités dans l'Armée de terre. La professionnalisation s'est accompagnée de l'acquisition par chaque régiment de remarquables savoir-faire spécialisés. Mais les promesses faites par Chirac lors de la suspension du service militaire ont été trahies dès celui-ci, fermetures d'unités et réductions d'effectifs ont frappé. L'Armée de terre tiendrait aujourd'hui sur les gradins du Stade de France.

Un avion polyvalent, mais qui arrive en seconde moitié de vie. Le Rafale est une incontestable réussite, un avion polyvalent d'un coût nettement inférieur à celui de l'Eurofighter, mais il arrive en seconde moitié de vie, et son remplaçant ne sera pas purement français. Ce remplaçant sera au centre d'un système incluant des drones, un net progrès donc, mais tout sera négociable avec l'Allemagne (6).

Professionnalisation et féminisation. Professionnalisation et féminisation ont été un succès, n'était la réduction d'effectifs déjà mentionnée et le fait que, dans certaines spécialités, on s'engage autant voire plus pour acquérir un métier que pour partir en opérations ou naviguer, et que certaines spécialités rares, comme les atomiciens, sont en tension permanente. Le prestige social des militaires a fortement baissé, dans une société où la seule valeur est l'argent.

Le lien Défense-Nation : un consensus mou. Les enquêtes d'opinion montrent une image très positive de la défense, mais une grande ignorance. La loi suspendant le ser-

vice militaire a bien prévu un enseignement de défense au collège et au lycée, mais celui-ci, malgré l'engagement remarquable de nombre d'enseignants, subit trop souvent la marginalisation générale de l'éducation morale et civique.

En conclusion provisoire de cette enquête, nous trouvons des personnels et des matériels de grande qualité, une réelle prise de conscience du retard accumulé, des chefs militaires qui savent qu'ils peuvent avoir à affronter des combats de haute intensité. Mais une loi de programmation militaire qui vise le bas de la fourchette quantitative requise, et dont le financement repose sur une montée en puissance financière qui devrait doubler en 2023, pour atteindre une augmentation annuelle de 3 puis 4 milliards d'euros. Autant dire que la loi de programmation, déjà insuffisante, n'est pas financée.

Nous trouvons aussi un domaine ultramarin de plus en plus convoité et mal protégé, une Europe qui investit peu pour sa défense. Dans un monde où les tensions croissent, notre paix est de moins en moins garantie.

Six axes de réflexion pour la Défense de demain

Aussi pouvons-nous soumettre aux Français qui refusent le déclassement de notre pays quelques axes de réflexion stratégiques :

1. - Une défense associant la Nation. Armée professionnelle ne signifie pas désinvestissement des citoyens, que la menace islamiste met d'ailleurs en première ligne. Ce qui suppose :

- un enseignement de défense de l'école primaire à l'enseignement supérieur, incluant la proposition de la réserve militaire.

- une seule réserve militaire, assurant l'essentiel du dispositif Sentinelle, fusionnant les actuelles réserves opérationnelle et citoyenne et largement ouverte à la jeunesse et à ceux qui l'encadrent, incluant les élèves des grandes écoles de la fonction publique, rendues à leur vocation initiale de service de la Nation.

2. - La dissuasion, impératif absolu. Sans dissuasion nucléaire notre outil de défense est inutile. Jusqu'ici notre force de dissuasion a été maintenue à niveau qualitatif et quantitatif. Aucun abandon n'est acceptable.

3. - Une Marine à la hauteur de nos enjeux mondiaux. La menace la plus directe et la plus redoutable pèse, nous l'avons vu, sur la zone indo-pacifique. Il est urgent de donner priorité à une marine capable de participer utilement à des combats de haute intensité, qu'un adversaire ne puisse être assuré d'éliminer par une première frappe, et qui donc dissuade de celle-ci. Une marine équilibrée, reposant sur deux porte-avions et un environnement de quinze à vingt frégates mul-

timissions, comme initialement prévu. Le besoin en sous-marins nucléaires d'attaque devra également être réexaminé en cours de programme.

4. - Une logistique adaptée au combat de haute intensité. En Europe, la menace potentielle se situe aux confins de l'Union européenne. Il faudra donc, soit ne fournir qu'une aide d'appoint, soit revoir la hausse nos capacités logistiques. Dans la zone indo-pacifique, où nous manquons d'infrastructures industrielles et portuaires, il conviendra de fixer clairement les règles de solidarité avec les États-Unis, l'Australie ou l'Inde.

5. - Terre et Air : mettre fin à la déflation. Nous ne pourrions mener à la fois l'entraînement des forces, trop négligé, et les engagements en cours sans abonder les crédits d'entraînement et recréer des régiments, ce qui bénéficierait d'ailleurs à quelques villes de la France dite « périphériques ». Le nombre de chars Leclerc (200), d'avions de combat (200 mais 220 prévus) est dangereusement bas.

6. - Des moyens budgétaires permettant de faire face et assurant notre liberté d'action. Nous l'avons déjà écrit, l'objectif de 2% du PIB ne nous fait pas changer de format ni de modèle. Notre effort budgétaire correspond, dissuasion comprise, à celui de l'Allemagne qui n'a pas d'armement nucléaire. C'est 2,5 voire 3% du PIB français actuel qui seraient nécessaires pour faire face à l'évolution des menaces et des technologies. Nos programmes majeurs (système de combat aérien futur, char de combat futur, système d'artillerie futur) sont menés en coopération européenne, et nous serions bien avisés de provisionner le risque de retrait.

Quand prendra fin le « quoiqu'il en coûte », il se trouvera bien des « amis » pour voir dans notre défense la mine d'économies qui conditionnera le maintien du financement « solidaire ». A moins qu'ils ne guignent la « mutualisation » de notre dissuasion nucléaire et/ou de notre siège de membre permanent du Conseil de sécurité. A nous d'être en état de dire non.

La plus belle histoire des conflits humains est celle des guerres que la sagesse des gouvernants, l'intelligence de leur politique et la prudence qu'inspiraient nos armes à l'adversaire ont différées jusqu'à ce qu'elles soient sans objet. C'est là un art véritablement royal, exigeant temps, effort et constance, auquel il faut à la République, pour se hausser, beaucoup de vertu et le soutien de citoyens conscients et courageux. ■

ÉRIC CEZEMBRE.

(1). Cf. *Royaliste* n°1181 du 15 janvier 2020.

(2). Cf. *Royaliste* n°1192 du 15 juin 2020.

(3). Cf. *Royaliste* n°1194 du 14 septembre 2020.

(4). Cf. *Royaliste* n°1198 du 9 novembre 2020.

(5). Cf. *Royaliste* n°1201 du 21 décembre 2020.

(6). Cf. notamment *Royaliste* n°1203 du 18 janvier 2021 « Pour sur nos industries d'armement. »

Crises d'Orient



Les puissances européennes se sont livrées à un grand jeu au Proche et au Moyen-Orient tout au long du XIX^e siècle, grand jeu dont les conséquences se manifestent encore aujourd'hui. Retour sur une histoire tumultueuse.

Henry Laurens nous avait déjà gratifiés d'une histoire de la Palestine (1) qui fait référence. Ce professeur au Collège de France nous propose une histoire diplomatique des crises d'Orient de 1768 à 1914. Cet ouvrage ne peut qu'intéresser ceux qui se préoccupent de la Terre Sainte : on comprend mieux notamment les rivalités entre États mais aussi entre chrétiens qui ont conduit, par exemple, au XIX^e siècle, au rétablissement du Patriarcat Latin de Jérusalem.

Henry Laurens possède ce courage de renouer avec l'histoire diplomatique dont

le précurseur apparaît être Pierre Renouvin : il explore avec érudition les relations entre les vastes aires géographiques de l'Europe, de la Méditerranée musulmane, de la Terre Sainte et de l'Asie. Les crises d'Orient se succèdent à un rythme soutenu tout au long de ce siècle qui débute avec la Révolution française et se termine avec la Première guerre mondiale.

L'Europe en constitue le sujet central : elle s'investit avec exubérance et opportunisme dans ce Proche et Moyen-Orient, au fur et à mesure que l'empire ottoman s'affaiblit et se fatigue tout

au long du XIX^e siècle. Elle intervient aux périphéries de cet empire, comme en Anatolie où l'Angleterre veut éviter son partage entre la Russie et la France, ou encore en Égypte où l'Angleterre finit par saper l'influence française à la fin du siècle en raison de ses ambitions en Inde. La Russie veut, quant à elle, s'agrandir territorialement et elle recherche les eaux chaudes de la Méditerranée auxquelles elle souhaite un accès permanent.

Ces rivalités politiques constituent également un terreau propice aux conflits entre chrétiens au sein même de l'empire ottoman. Les institutions chrétiennes servent à l'époque des desseins politiques comme spirituels : le rétablissement du patriarcat latin peut s'analyser également de la sorte, de même que le développement des pèlerinages catholiques à la fin du siècle, que le pape qualifiait de « *croisades* ». L'intérêt de cet ouvrage vient également du fait qu'il porte attention aux dynamiques locales : il présente par exemple le projet « Oliphant » qui visait à favoriser le retour des juifs en Palestine, à l'initiative du diplomate et homme politique britannique Laurence Oliphant (1829-1888), avant

même la naissance du mouvement sioniste. On est porté par la vaste connaissance de son sujet qu'à Henry Laurens. Il tisse une histoire totale de la région en rappelant que cette histoire est d'abord humaine. Son érudition n'apparaît jamais ennuyeuse même pour le lecteur béotien.

Nous savions que l'Orient était maudit au XX^e siècle et cette malédiction se poursuit jusqu'à ce jour. Il en était de même au XIX^e siècle où l'Orient était agité par le tumulte des guerres et des révoltes qui dessinaient des zones d'influence aux contours incertains, où les religions jouaient déjà un rôle majeur. Ce livre nous le rappelle opportunément. On peut se demander si « crise » et « Orient » ne constituent pas des synonymes. Espérons que l'avenir démentira cette assertion. ■

JACQUES DUCONSEIL.

(1). Henry Laurens, *La question de Palestine* (5 tomes), Fayard 1999, notamment le tome 1 *L'invention de la Terre Sainte 1799-1922*.

Henry Laurens. *Les crises d'Orient, tome 1 (1768-1914)*. Fayard, octobre 2017 ; Henry Laurens. *Les crises d'Orient, tome 2 (1914-1949)*. Fayard, février 2019.

Le Carnet

■ **Une figure impériale.** - Éminent spécialiste de l'histoire économique et sociale de la fin du Moyen Âge, directeur de l'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales de Francfort sur Main, Pierre Monnet consacre une belle biographie à l'empereur Charles IV (1316-1378), fin lettré polyglotte, amoureux des œuvres d'art et auteur d'une autobiographie riche d'introspections qu'on n'attend pas chez un empereur du XIV^e siècle.

Contemporain de la Guerre de Cent Ans et des débuts du schisme pontifical, Charles IV est le père de la Bulle d'Or de 1356 qui règle les institutions du Saint Empire et les élections qui s'y déroulent jusqu'en 1806. L'ouvrage est indispensable pour la compréhension de l'imaginaire qui hante encore les dirigeants allemands et leur conception de l'Union européenne.

(Pierre Monnet, *Charles IV, Un Empereur en Europe*, Fayard, 2020.)

■ **Les intellectuels face à l'histoire.** - La question est lancinante pour les intellectuels et les militants : quand l'histoire bascule soudainement, comment fait-on pour choisir son camp – ou le camp de l'attentisme ? Quand tout est accompli, les choix des uns et des autres paraissent évidents mais la reconstitution des itinéraires exclut les explications par un déterminisme politique ou culturel. Les portraits d'intellectuels résistants et collabos nous rappellent que, pendant l'Occupation, le socialiste Pierre Brossolette a choisi Londres alors que le socialiste Déat s'est rallié à Hitler, que Mgr Saliège s'est opposé à la persécution des Juifs alors que le cardinal Baudrillard, qui réprouvait l'antisémitisme nazi, adhéra au comité de patronage de la LVF par haine du communisme. Toutes les figures rassemblées et mises en opposition par Laurent Wetzel mé-

ritent réflexion. (Laurent Wetzel, *Vingt intellectuels sous l'Occupation, Des résistants aux collabos*, Éditions du Rocher, 2020.)

■ **Une campagne gaulliste à l'Écho de Paris.** - Dans ses *Mémoires de guerre*, de Gaulle indique qu'en 1933 il fit « alliance » avec André Pironneau, rédacteur en chef de *L'Écho de Paris*, un journal de droite parrainé par le général de Castelnau, président de la Fédération nationale catholique, et par Henri de Kerillis, fondateur du Centre de propagande des républicains nationaux. Au vu des apparences et des particules, il s'agit d'une alliance entre réactionnaires. Tel n'est pas le cas. Les personnes citées sont des Politiques, défenseurs de l'État et de la nation, qui se mobilisent face au danger hitlérien pour que la France se constitue une armée motorisée de métier. Or les quarante articles que publie André Pironneau sont, en grand nombre, de la main du commandant de

Gaulle et constituent une source de première importance pour étudier la naissance de la pensée gaullienne et la première campagne « gaulliste » pour armer la patrie. (Gilles Le Béguec, Jean-Paul Thomas, Jean Vavasseur-Desperriers, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne, Le gaullisme précurseur, 1932-1940*, Presses universitaires de Rennes, 2020.)

■ Nous avons reçu :

- Sous la direction de Jean-Christophe Petitfils : *Les Grandes Enigmes de l'histoire*, Perrin/Le Figaro Histoire, 2020.
- François Broche, *La Commune, De l'histoire au mythe*, France Empire, 2020.
- Sous la direction de Vincent Trémolet de Villers, *Éloge de la politique*, Tallandier/Le Figaro, 2020.
- Aimé Richardt, *Le Catholicisme social en France (1830-1870)*, Arctège Lethielleux, 2020.
- Jean-Clément Martin, *L'Exécution du roi, 21 janvier 1793*, Perrin, 2020.



par Gérard Leclerc

Les Murs Blancs et *Esprit*

Pour qui est sensible à l'histoire des idées contemporaines, le nom des « Murs Blancs » ne doit pas être tout à fait étranger, même si, le temps accomplissant son œuvre, beaucoup de souvenirs s'estompent. C'est sans doute pour cela qu'il a fallu à Léa et Hugo Domenach, petits-enfants de Jean-Marie Domenach, réunir pendant une dizaine d'années les archives et les témoignages nécessaires pour faire revivre l'histoire complète de cette belle propriété de Châtenay-Malabry, située à quelques centaines de mètres de la Vallée aux Loups à laquelle est attachée la mémoire de Chateaubriand. Quelques vingt ans après la mort de celui qui fut une des figures phare du débat intellectuel de l'après-guerre, il était donc nécessaire à ces jeunes héritiers de reconstituer une période qui leur échappait et dont ils n'avaient retenu que quelques souvenirs d'enfance et ce que leur avait transmis leur père, le journaliste Nicolas Domenach. Pour moi, qui ai bien connu leur grand-père, leur livre est l'occasion d'une anamnèse qui me fait revivre des conversations avec celui qui assumait si longtemps la continuité de l'œuvre d'Emmanuel Mounier et m'oblige à des mises au point rétrospectives.

Mounier, penseur du personnalisme qui supposait une insertion vitale dans des cercles communautaires, avait eu l'idée de concrétiser son projet dans une fondation qui réunirait les familles de quelques-uns de ses amis les plus proches. C'est ainsi qu'ayant découvert, juste avant guerre, ce superbe parc avec ses deux pavillons, il y avait rassemblé après la Libération Henri-Irénée Marrou, Jean Baboullène, Paul Fraise, Jean-Marie Domenach et les leurs, rejoints ensuite par Paul Ricœur. Dans ce qu'il avait d'un peu utopique, le projet ne fut pas vraiment accompli, avec les aléas de l'existence, les inévitables frottements des caractères, sans compter les drames qui peuvent surgir. Il n'empêche qu'avec ces intellectuels de grande qualité et tous ceux qu'ils pouvaient rassembler dans leurs colloques incassants, les Murs Blancs méritent d'être comptés parmi les lieux où s'affirma la pensée française en ce qu'elle eut de plus fécond, avec la faculté d'étendre son influence très loin à l'étranger.

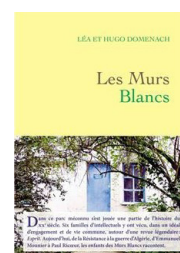
Le premier mérite de l'enquête de Léa et Hugo Domenach est de faire revivre de la façon la plus exacte et la plus vivante le déroulé de l'aventure des Murs Blancs, inséparable du destin de la revue *Esprit*, même s'il y eut de la part de son directeur une plus grande volonté d'autonomie. Il n'était pas possible aux deux auteurs de retracer tous les axes de la recherche et des combats menés par ces personnages aux talents divers. Je ne leur ferai, sur le fond, qu'une seule objection, qui, à mon sens n'est pas minime. Celle d'avoir sous-estimé et même pratiquement ignoré la phase communisante où Mounier et Domenach se livrèrent à un rapprochement avec le parti de Maurice Thorez. On ne peut oublier les polémiques cinglantes auxquelles cette attitude donna lieu et qui sont significatives des enjeux d'une après-guerre où l'intelligentsia dans son ensemble fut en proie à une véritable fascination à l'égard de ce qu'on croyait être l'espérance des prolétaires. Je ne puis oublier la charge du père Gaston Fessard à l'encontre d'une proposition de Domenach qu'il trouvait inadmissible : « *Au-delà du stalinisme, le communisme garde quelque chose de créateur : l'idée hégélienne que le socialisme est une construction rationnelle qui doit servir à la totalité des hommes et qui vise l'égalisation des hommes. C'est ainsi que le régime tchécoslovaque est lié au développement d'un ensemble mondial*

dont le sens actuel (quels que soient les crimes commis) est le développement technique harmonieux d'une totalité. » Je ne rappelle pas cette âpre discussion par volonté d'entacher une mémoire. J'ai éprouvé une véritable amitié à l'égard de Jean-Marie Domenach auquel je suis redevable de beaucoup d'ouvertures. C'est lui qui me sensibilisa à l'importance d'un Ivan Illich, me fit découvrir René Girard et m'initia à la discussion avec Gilles Deleuze au moment de la parution de *L'anti-Edipe*. Simple-ment, ce qu'on pourrait appeler la crise de l'intelligentsia dans les années d'après-guerre avait produit un bouleversement qui marqua l'évolution d'*Esprit* au moins jusqu'au début des années soixante-dix. Ce n'est qu'après que la revue se lança à plein dans le soutien à ceux qu'on dénommait dissidents, suite à la révélation plénière du goulag par Soljenitsyne. Sans doute le philo-communisme d'*Esprit*, reconnu sans ambages par Michel Winock, n'était-il pas indemne de contradictions et d'interrogations, voire de dénégations. J'ai ici même donné écho à une mise au point que m'avait envoyée Domenach sur le sujet. Mais je ne puis oublier l'homme de la dernière période, amer de ce passé et violent à l'égard de certains compagnons de route.

Deux autres personnalités se détachent de la communauté des Murs Blancs : celles de Paul Ricœur et d'Henri-Irénée Marrou. Du premier, il est inutile de rappeler l'importance de l'œuvre philosophique, pressentie d'ailleurs par Mounier. Elle se révéla tardivement, après avoir été brocardée notamment par Sartre qui traitait son auteur de « curé ». Marrou est, lui, un historien de l'Antiquité tardive, à l'autorité incontestable. Dirais-je que c'est celui qui m'est le plus proche, ne serait-ce que par sa solidité doctrinale, augustinienne, capable de franchir toutes les crises et de braver tous les dénis ? De l'héritage chrétien d'*Esprit*, c'est peut-être le seul à affirmer une orthodoxie au-delà d'une évidente déchristianisation. C'est pour moi un véritable problème. Le mot d'apostasie est-il trop fort pour caractériser cette évolution agnostique ou athée, dont témoigne la génération des petits-enfants ?

Ce faisant, j'ai laissé dans l'ombre bien des aspects du livre de Léa et Hugo Domenach, notamment les plus intimes et les plus douloureux. Je n'en ai pas été surpris, leur grand-père m'en ayant averti, notamment à propos de Paul Ricœur. Faut-il faire un sort à la rencontre finale avec le président Emmanuel Macron ? Ils avaient le plus vif désir de l'interroger sur son souvenir des Murs Blancs et de sa relation d'assistant avec l'auteur de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. L'influence n'est pas niable. Est-elle caractéristique de la pratique ? C'est tout autre chose. Macron aimerait que la part d'utopie et d'idéal puisse impulser ses décisions. Décisions qui rebutaient le philosophe et que le président doit prendre chaque jour dans les imprévus les plus déconcertants. ■

Léa et Hugo Domenach
Les Murs Blancs
Grasset, février 2021.



Présidence portugaise, un modèle à suivre ?

Le 24 janvier 2021, Marcelo Rebelo de Sousa, issu du Parti social démocrate, était élu président de la République portugaise, pour un second mandat de cinq ans, et ce, dès le premier tour, avec 60,70 % des voix.

Alors que l'élection présidentielle en France se profile pour 2022, l'avenir de la V^e République provoque toujours des discussions autour de l'idée d'une VI^e République, de la pratique du pouvoir présidentiel et du mode de désignation des candidats au sein des partis politiques, avec ou sans primaires ou de manière auto proclamée, comme c'est déjà le cas pour certains candidats déclarés.

L'élection présidentielle qui vient de se dérouler au Portugal, pourrait-elle être une source d'inspiration pour la France ? Telle est la question.

En effet, tout comme en France, l'élection portugaise a lieu au suffrage universel direct uninominal à deux tours, également pour un mandat de cinq ans. La République portugaise est aussi qualifiée de régime semi-présidentiel. Au Portugal, cette élection est limitée à deux mandats successifs.

De même, le Président de la République portugaise doit avant tout tisser un lien direct, personnel et particulier avec la nation pour postuler à la magistrature suprême.

Et pourtant, des différences importantes existent entre présidence française et portugaise qui illustrent une différence de nature entre les deux régimes politiques et leur pratique.

Alors qu'au Portugal le citoyen est un acteur du mode de désignation des candidats, en France il n'en est que le spectateur, et cela change tout.

Tout candidat doit en effet disposer préalablement d'au moins 7500 parrainages de citoyens inscrits sur les listes électorales, dont la validité est contrôlée par le Tribunal constitutionnel. Ce n'est qu'ensuite qu'il peut faire acte de candidature. Cette désignation n'est donc pas d'emblée l'affaire des partis politiques ou d'une seule ambition personnelle. Ce sont les citoyens eux-mêmes qui sont à l'initiative et le mode de désignation ne procède donc pas d'en haut, mais de la base, et en dehors des querelles partisans.

Ainsi, le candidat n'est ni le représentant des partis, ni leur instrument. Il n'a donc pas de programme partisan à défendre, même s'il peut, à titre personnel, être issu d'un parti politique.

Cela place le candidat *de facto* à l'extérieur des partis politiques, et c'est ainsi que le peuple portugais conçoit le rôle du Chef de l'État et s'approprie son élection. Plus le candidat apparaît éloigné des luttes partisans, et indépendant de son propre parti s'il en est issu, plus ses chances d'être élu sont grandes.

Pas de lutte partisane, pas de programme politique à défendre comme en France, à quoi donc va servir l'élection du Président



DR. Marcelo Rebelo de Sousa, président de la République portugaise.

de la République ? Précisément, à désigner un Chef de l'État, un représentant suprême de la nation, garant et arbitre, président de tous les Portugais. Mais sur quels critères et avec quel rôle ?

Il ne faut jamais oublier que la démocratie portugaise actuelle est issue de la Révolution des Œillets de 1974 qui a renversé la dictature de Salazar. Le Chef de l'État a donc historiquement et prioritairement vocation à garantir la démocratie et l'unité nationale. Le Président de la République n'est pas seulement le « représentant de la République Portugaise », il est aussi « le Commandant suprême des Forces Armées », garant de leur loyauté.

Depuis 1974, cinq Présidents de la République se sont succédé à la tête de l'État, chacun avec son style, sa personnalité et ses priorités à défendre, dans l'intérêt du Portugal. Il s'en dégage néanmoins des constantes dans la manière de conduire les affaires de l'État.

- tous les candidats élus depuis Mario Soares ont déclaré que la majorité présidentielle s'éteignait le jour de leur élection, afin de devenir le « président de tous les Portugais ». Ainsi, le Président portugais n'est pas seulement « au-dessus des partis », comme le prétend son homologue français, il en est étranger, il se place en dehors de toute majorité ou opposition. Le Chef de l'État, au Portugal, est indépendant du pouvoir exécutif, à savoir du gouvernement, à qui revient seul, le pouvoir de gouverner, selon une ligne politique majoritaire. La notion de cohabitation n'a

pas de sens au Portugal puisque le Président n'est ni le chef de l'opposition, ni un de ses membres, face au gouvernement en place.

- dans le domaine intérieur, le Président de la République exerce une magistrature d'influence. Il n'est pas seulement un médiateur ou un facilitateur entre tous les acteurs politiques, il est aussi un guide pour la nation. En effet, n'étant pas élu sur un programme politique, le Chef de l'État défend « une idée du et pour le Portugal » selon la formule de l'ancien Président Mario Soares. Cette position s'illustre au cours du mandat par toute une série d'interventions, notamment par de nombreux discours portant sur tous les domaines de l'action publique, sur les grands desseins nationaux, mais aussi lors de rencontres et de visites sur le terrain. Le Chef de l'État fait aussi remonter au gouvernement les demandes ou doléances qui n'auraient pas été prises en compte par l'administration ou diverses institutions, remplissant ainsi une fonction tribunitienne.

- le Président est un arbitre dans le fonctionnement régulier des institutions, il peut révoquer le gouvernement en cas de crise, dissoudre « l'Assemblée de la République », exercer un droit de veto suspensif sur les « décrets » de l'Assemblée, convoquer un référendum sur proposition de l'Assemblée.

- en matière de politique étrangère et de défense nationale, bien que le Président ne dispose pas d'un « domaine réservé » comme on l'entend en France, le gouvernement est obligé, au moins d'un point de vue pratique, de composer avec lui, cette fois sous une forme de cohabitation.

Au final, le « modèle » portugais ne serait-il pas ce que la V^e République en France n'a pas su devenir, contrairement à ses promesses d'origine : un régime parlementaire semi-présidentiel où le Chef de l'État est avant tout le garant, l'arbitre et le représentant pour la nation ? Ne devrions-nous pas nous en inspirer pour faire évoluer nos institutions ?

La position du Chef de l'État dans la Constitution portugaise est fortement calquée sur celle de la Charte de la Monarchie portugaise de 1826, elle-même largement influencée par celles du Brésil de 1824 et de Louis XVIII en 1814 ; au centre, l'idée d'un « pouvoir neutre » selon Benjamin Constant.

En France, ce pouvoir indépendant, au service de l'État et de la nation dans sa continuité dynastique et historique, ne pose-t-il pas la question d'une monarchie royale parlementaire, comme il en existe dans d'autres États européens ? ■

DENIS CRIBIER.

Sylvain Tesson, voyageur intranquille

Voilà un personnage hors du commun, à qui la collection Bouquins consacre un épais volume (1 048 pages) : récits de voyages, dessins, reportages, bloc-notes, poèmes, aphorismes. Je ne garde pour vous que les voyages, sinon il me faudrait un numéro entier.

Sylvain Tesson est un « intranquille », selon l'expression accolée au peintre Gérard Garouste. Il s'est d'abord fait connaître comme « stégophile », comme escaladeur de toits et clochers, de préférence très hauts. Mais, un jour de 2014, fortement alcoolisé, il a chuté d'un toit : coma, quatre mois d'hôpital, rééducation. Depuis, interdiction absolue de boire une goutte d'alcool. Mais, autant prévenir les militants anti-alcooliques : la vodka dégouline de tous ses récits.

Pourquoi la vodka plutôt qu'un autre breuvage ? Parce qu'elle coule à flots dans ses paysages de prédilection, avec les hommes qui les hantent : Russie, Sibérie, taïgas, steppes d'Asie centrale, Himalaya. C'est le Heartland, le cœur de la planète, selon des théories géopolitiques qui le passionnent (il est géographe de formation).

Le premier récit, *L'Axe du loup*, a pour prétexte le livre d'un certain Slawomir Rawicz qui relate son évasion du Goulag en Sibérie, sa traversée de



la taïga, des steppes de Mongolie, du désert de Gobi, des plateaux du Tibet, de l'Himalaya, pour finir dans la jungle du Sikkim en Inde. Tesson est parti sur ses traces. Il a suivi le cours de la Léna, un parcours difficile dans la boue, les marécages, les affluents à traverser à la nage.

Il y a fait des rencontres étonnantes, surtout des pêcheurs et des bûcherons ivres (on partage la vodka !), mais aussi des personnages hors du temps comme des Vieux Croyants (orthodoxes radicalisés). Il longe péniblement le lac Baïkal et y croise des ours, puis pénètre en Mongolie. Jusque là, Rawicz a apparemment dit vrai. Mais quand ce dernier affirme avoir traversé les sables du désert de Gobi, Tesson sursaute : il n'y a pas de sable mais de la steppe. L'évadé ne parle pas non plus du Gansu fertile, qu'il aurait dû traverser. Peu

importe : à Lhassa, Sylvain a rendez-vous avec Priscilla Telson qui, elle, vient du Vietnam (à pied, évidemment) sur les traces d'Alexandra David-Néel. Ensemble, ils arrivent au Sikkim, et se quittent à Darjeeling. On a oublié Rawicz.

Le second récit, *La Chevauchée des steppes*, est le plus beau et le plus émouvant. 3 000 kilomètres dans les pays en -stan (Kazakh, Kirghiz, Tadjik, Ouzbek). Priscilla, encore elle, et lui ont acheté trois chevaux qui vont devenir leurs complices depuis les Monts Célestes (altitude 4 000), les villes mythiques de Samarcande, Boukhara, Khiva, le désert des Sables rouges, le cours de l'Amou Daria, pour aboutir à la mer d'Aral et constater la catastrophe de son dessèchement. Ils laissent leurs chevaux dans la pâture d'un musée improbable, sans se retourner et en pleurant.

Quelques observations sur ces pays-frontières : les menaces islamistes, les tensions avec la Chine.

Un autre récit, *Bérézina*, est une histoire de potaches. Avec trois amis français et deux russes, ils reconstituent la retraite de Russie en side-car, sur des motos Oural de fabrication soviétique (années 1930), qui roulent même après avoir perdu presque tous leurs boulons, et qui ne vont pas droit, même quand on est à jeun. Étendards au vent (Garde impériale de Napoléon et aigle tsariste), ils roulent dans le froid, la pluie, la neige, la boue à travers Russie, Biélorussie et Allemagne, pour aboutir dans la cour des Invalides. C'est surtout pour Tesson, très documenté, l'occasion de nous dire l'horreur absolue que fut la retraite de Russie.

À la fin, on se demande quelle frénésie habite Sylvain Tesson dans ses aventures. En fait, c'est la pure jouissance d'exister et de « calmer le brasier intérieur » : « Je voyage en vagabond enchanté pour le seul bénéfice de mon âme et la jouissance de mon corps. (...) Me frotter à la beauté du monde est mon unique raison de lever les ancrs. » Et il sait nous faire partager ses enchantements. ■

PHILIPPE HOUBART.

Sylvain Tesson, *L'Énergie vagabonde*, collection « Bouquins », Robert Laffont, novembre 2020.

Roman historique

■ Jean-Marie Rouart, *au péril de l'Histoire*. - Et si Pétain avait rompu avec Hitler, s'était exilé en 1942 à Alger et rallié aux Américains ? C'est sur cette loufoquerie historique que s'ouvre le dernier roman de l'auteur de *La Fuite en Pologne*, que l'on a connu mieux inspiré. La farce se poursuit sur les mers où le Général de Gaulle, consterné par l'affaire d'Alger, se retire avec un groupe de fidèles (Kessel, Aron, Druon...) sur un navire de guerre qui appareille vers l'Est, pour une raison qui ne sera jamais expliquée. Commence alors une sorte de huis clos, qui tourne vite au complot d'opérette !

Notre académicien entend revisiter l'Histoire, c'est son droit,

mais il revisite également les genres littéraires, et là, il n'est pas au mieux de sa forme. Son livre, qu'il présente comme un roman picaresque, donc léger par nature, tombe rapidement dans les facilités du récit semi-pornographique pour vieil adolescent. Le lecteur se perd dans les grosses ficelles d'un scénario mal maîtrisé et se retrouve vite noyé sous une avalanche de personnages qui mobilisent pas moins de dix pages d'index à la fin du récit. Nombre d'entre eux se réduisent d'ailleurs à une seule fonction et disparaissent aussitôt leur mission accomplie. D'autres ressuscitent bizarrement. Quant au complot, il finit en pétard mouillé, puisque l'identité du traître nous est révélée dès les premières pages du huis clos !

Si les passionnés de littérature prennent peu de plaisir dans ce

roman, les amateurs d'Histoire n'y trouveront pas davantage leur compte. Il ne manquait pourtant pas de bonnes biographies pour donner un peu de réalité aux personnages que Rouart met en scène. L'auteur trouve même le moyen de les surcharger, de les dénaturer jusqu'à les rendre détestables. Des aspects incontournables du récit sont occultés, comme la situation de la France après la désertion de Pétain. La guerre, elle-même, est totalement oubliée. Selon une interview de l'auteur donnée au *Figaro*, « l'uchronie permet au romancier une totale liberté pour réécrire l'Histoire. » Encore faut-il que le récit soit plausible, ce qui n'est pas le cas.

On trouve malgré tout quelques passages jubilatoires, par exemple lorsque le Général se rend compte que « la France sans les intel-

lectuels qui mettent le bordel, eh bien, ce ne serait plus la France » (p.129). Notons également que la famille d'Orléans est mentionnée à la 18^e page, avant d'être promptement oubliée. Ouf ! Elle n'y a rien perdu. ■

ANDRÉ GRANDIER.

Jean-Marie Rouart, *Ils voyagèrent vers des pays perdus*, Albin-Michel, janvier 2021



DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (17)

Le comte Robert d'Harcourt

Robert d'Harcourt dénonça dans ses écrits dès les années 30 et pendant toute la guerre la terreur hitlérienne, la haine des nazis pour les croyants et pour toute forme de civilisation.

En 1881 naît Robert, deuxième fils du comte Pierre d'Harcourt et d'Adélaïde de Mun. En 1900, le jeune homme étudie à l'Institut catholique de Paris – licencié en lettres classiques (1902), en histoire (1903), en allemand (1905) et il prépare sa thèse de doctorat. Cela lui prend un peu plus de temps car, lorsque la République s'empare des biens de l'Église, Robert et son frère aîné, Joseph, s'engagent contre le vol-viol des saintes reliques. Arrêté une première fois lors des bagarres autour de la basilique Sainte-Clotilde, il est condamné à 6 mois de prison (1906) pour avoir, du haut du confessionnal de l'église Saint-Pierre du Gros Caillou, bombardé de projectiles les profanateurs.

Ayant rejoint l'Action Française, il préside la section du 11^e arrondissement jusqu'à la guerre de 14. Il épouse en 1912 la comtesse Ghislaine de Caraman-Chimay (1), qui lui donne trois fils : Pierre, Charles et Louis (2).

Bon sang ne saurait mentir : en 1914, il refuse d'être un Français de l'arrière. Il s'engage. L'armée le verse au 325^e Régiment d'infanterie. Blessé, fait prisonnier en février 1915, Léon Daudet dit de lui : « Robert d'Harcourt s'est évadé trois fois et a failli être tué, à bout portant, la troisième fois. C'est un spécialiste de l'évasion... ». En souvenir de ses combats, il garde une balafre au visage, un bras en écharpe, la croix de guerre, la médaille militaire et la légion d'honneur...

Dès son retour à la vie civile, il reprend ses activités et préside à nouveau la section du 11^e arrondissement. Il publie ses *Souvenirs de captivité* dans la *Revue Universelle*. De 1920 et jusqu'à sa retraite en 1957, il sera titulaire de la chaire de littérature allemande de l'Institut catholique de Paris.

En décembre 1926, le comte d'Harcourt écrit à l'Action Française : « Pour ma part, j'ai suivi l'AF jusqu'au Non possumus (3) qui a été pour moi et d'autres le Non possumus de la suivre plus loin. Je l'ai suivie jusqu'à la frontière extrême qu'à mes yeux une conscience catholique devrait s'interdire de franchir. » (4) Il quitte donc le mouvement. Pourtant, jusqu'à sa dernière heure, il respectera les écrits de Maurras et restera fidèle au duc de Guise, puis au comte de Paris.

Pendant les années 20-30, Robert d'Harcourt, grand connaisseur de l'Allemagne enquêta et écrivit sur ce qui se passe outre Rhin. Comme Xavier de Hauteclocque (5) il dénonce le nazisme dans *Études*, *La Revue des deux mondes* mais aussi dans *La Croix*, *l'Echo de Paris*, *le Correspondant*, *le Figaro*. Mais d'Harcourt n'a pas le goût



Le comte Robert d'Harcourt (1881-1965), académicien français, résistant.

morbide des germanophobes.

À chaque fois, il nuance son propos sur les Allemands, jamais sur Hitler et ses barbares. Dès 1933, il constate la terreur hitlérienne et la haine des nazis pour les catholiques (6). En 1936, il publie le livre qui va définitivement le faire connaître, *L'Évangile de la Force*, où il dénonce l'embrigadement de la jeunesse et l'incompatibilité totale entre le racisme nazi et le christianisme. Il poursuit ses analyses par une comparaison entre les deux systèmes totalitaires (7) : le nazisme et le communisme, qui ne sont que la même face du mal qui gangrène l'Europe.

Évidemment, en 1940, la défaite de la République l'oblige à une semi-clandestinité. Ses livres sont interdits (liste Otto du 28 septembre 1940). Il passe quatre fois clandestinement la demarkationslinie. À Paris, accueilli chez sa sœur, la marquise d'Argenson, il prononce plusieurs conférences, où il reprend celles qu'il a données à Lyon en zone Vichy. Il publie, à ses frais, plusieurs textes clandestins (six lettres à la jeunesse). Dans la dernière lettre, il dit : « Nous tenterons de rester fidèles, fidèles à ces choses aujourd'hui périmees : la dignité de l'homme qui est liée à sa liberté ; le respect des alliances et des paroles données ; le respect des peuples, même quand ils sont petits. Nous nous rangeons résolument du côté des valeurs et des mots qui n'ont plus cours... Dans un monde agenouillé, nous pourrions nous rendre témoignage d'être restés debout. »

En zone sud, il travaille avec le père Chaillot et *Témoignage chrétien*. En zone nord, avec le journal *Défense de la France* de Philippe Vianney, lui aussi proche de l'AF, avant-guerre.

Après-guerre il est élu, en 1946, au 14^e fauteuil à l'Académie française, siège prestigieux s'il en est puisqu'il succède aux maréchaux Hubert Lyautey et Louis Franchet d'Espèrey. Robert d'Harcourt ne restera pas inactif, il souhaite l'amitié franco-allemande et signe en 1954 une déclaration pour la Communauté européenne de défense. Il s'engage, avec Jacques Madaule, au Comité National de l'Amitié judéo-chrétienne. L'un de ses derniers engagements est de signer le « Manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon (de l'Algérie) », le 7 octobre 1960. Le comte Robert d'Harcourt est décédé le 18 juin 1965. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Jacques Perret.)

(1). Nièce de la comtesse Greffulhe, (née Élisabeth de Caraman Chimay) qui n'est autre que la duchesse de Guermantes que Marcel Proust a immortalisée dans *À la recherche du temps perdu*.

(2). Tous engagés dans la résistance, Pierre et Charles, arrêtés, partiront au camp de Buchenwald... Louis participera à 17 ans à la Libération.

(3). En réponse à la promulgation de la mise à l'index de nombreux écrits de Maurras, par le Vatican, le maître de l'Action Française répond le 24 décembre 1926 par son célèbre *Non possumus*. Edmond Michelet, le comte d'Harcourt et beaucoup d'autres quittent le mouvement.

(4). *Action française*, réponse de Maurras, 5 avril 1927.

(5). Cf *Royaliste* n° 1189, du 4 mai 2020.

(6). Articles dans la *Revue des deux mondes* : « La terreur hitlérienne. », 15 avril 1933, « Dictature hitlérienne et catholiques d'Allemagne. », 15 juin 1933.

(7). Article : « Étoile rouge et croix gammée », *Revue des deux mondes*, 15 avril 1937.

Références :

Œuvres de Robert d'Harcourt :

■ *Souvenirs de captivité et d'évasion*, Nouvelles librairie nationale, 1922. Réédition Payot, 1935.

■ *L'Évangile de la Force*, Plon, 1936.

■ *Catholique d'Allemagne*, Plon, 1938.

■ *Le Nazisme peint par lui-même*, *Revue des jeunes*, 1946.

■ *L'Allemagne et l'Europe*, Payot, 1960.

■ *L'Allemagne d'Adenauer à Erhard*, Flammarion, 1964.

Sur Robert d'Harcourt :

■ Jean de La Rochefoucauld, « Robert d'Harcourt témoin exigeant du « couple franco-allemand », *Revue des deux mondes*, 2016.

■ Anne Karakatsouli, « Robert d'Harcourt un opposant catholique au nazisme », *Revue des deux mondes*, 2009.

■ Numéro spécial : Robert d'Harcourt (1982) Nouvelles de l'Institut catholique de Paris.

Brèves royales

■ **Allemagne, le 18 janvier** : « *Sans 1871, il n'y aurait jamais eu les deux guerres mondiales pas plus que nous n'aurions connu Hitler.* » Dans un entretien accordé au quotidien *Thüringer Allgemeine*, le chef de la maison grand-ducale de Saxe-Weimar-Eisenach est revenu sur les conséquences de l'unification allemande, proclamées sur les cendres encore fumantes du Second Empire français. Selon le prince Michael, qui souhaite le retour d'une monarchie indépendante, « *il n'y a jamais eu de grande nation allemande* » et ce serait un leurre de le croire.

■ **Jordanie, le 30 janvier** : « *J'ai une grande foi, un optimisme et j'espère que notre prochain centenaire sera celui de l'avancement, de progrès et d'accomplissement* », a déclaré le roi Abdallah II lors d'une interview au *Jordan Times*. Et d'ajouter : « *Nous sommes fiers de notre indépendance et la célébrer signifie le renouveau de notre détermination à consolider et à tirer parti de tout ce qui a été mis en place, garantir notre l'autonomie, capitaliser sur les opportunités, croire au potentiel de notre peuple et à la force des institutions étatiques, le respect de l'État de droit et de la justice.* »

■ **Royaume-Uni, le 31 janvier** : Le second héritier de la couronne d'Angleterre ne décolère pas. Sur son compte Twitter, le prince William s'est profondément agacé des injures racistes qui sont constamment proférées dans le monde du ballon rond. Le duc de Cambridge, qui est aussi président de la Football Association, a exhorté les réseaux sociaux à bannir tous les messages à caractère raciste et leurs auteurs : « *Les injures racistes – que ce soit sur le terrain, dans les gradins ou sur les réseaux sociaux – sont méprisables et doivent cesser maintenant.* »

■ **Birmanie, le 5 février** : Sur sa page Facebook, le prince Soe Win a appelé ses compatriotes à rester calme et faire preuve d'unité. Ancien diplomate, il est le descendant du dernier représentant de la Maison royale de Konbaung, une monarchie abolie dans la douleur en 1885. Lors du retour à la démocratie, les Birmans ont eu l'occasion de redécouvrir leurs princes revenus d'exil et qu'ils croyaient disparus. Le prince a appelé les différentes parties à entamer un dialogue afin de restaurer la démocratie mise entre parenthèses par les militaires.

FRÉDÉRIC DE NATAL

La Nouvelle Action Royaliste

La NAR enrichit à nouveau sa chaîne Youtube

La Nouvelle Action Royaliste, c'est un journal, un mouvement mais c'est aussi du contenu vidéo et audio. Lors du dernier trimestre 2020, la chaîne Youtube de la NAR a passé le cap symbolique des 1 000 abonnés. Elle accueillera près de **1 300 abonnés** quand sortira ce numéro de *Royaliste*, soit une augmentation de plus de 300 abonnés en moins de 3 mois.

Sur cette chaîne, vous trouverez les conférences que la NAR assure chaque mercredi en distanciel, les fameux Mercredis de la NAR, les archives des anciens Mercredis depuis mai 2016, ainsi qu'une nouvelle série de vidéos qui a été lancée en ce début d'année 2021, à l'occasion du cinquantième de notre mouvement.

Ce nouveau format de courtes vidéos est intitulé les Points de vue de la NAR. Il permet à Bertrand Renouvin de développer un sujet, une notion, un concept sur une période n'excédant pas 15mn.

4 Points de vue sont déjà en ligne :

- la Nation
- la Laïcité
- la Souveraineté
- la République

Ces vidéos ont vocation à populariser le « bloc de pensée » que la Nouvelle Action Royaliste a progressivement mis au point, discuté, débattu depuis 50 ans. Les thèmes abordés sont variés. On y trouve du droit, de l'économie, des idées politiques ou encore l'évocation de moments historiques importants.

L'ordre de sortie des vidéos est simple :
- les rediffusions des Mercredis sortent chaque mardi soir qui suit la conférence du Mercredi,

- et les Point de vue sortent tous les vendredis soir à 19h, dans un but de diffusion à un large public.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne Youtube de la NAR pour ne rater aucune de ces nouvelles vidéos et partager leur contenu avec vos amis.

Pour le faire, il vous suffit de suivre les liens suivants :

<https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>
ou <https://archivesroyalistes.org/-audio->

Communiqué de la NAR

■ **Contre le D-Day Land.** Un groupe de promoteurs privés, soutenu par la région Normandie et son président Hervé Morin, ont annoncé en 2020 leur intention de créer sur les plages du Débarquement de Normandie un « *parc d'attractions de la guerre* ». Le projet, dont l'ouverture est prévue en 2024 et qui pourrait mobiliser beaucoup d'argent public et privé, s'organiserait notamment autour d'un site de plus de 30 hectares, réunissant spectacles, attractions grand public et commerces et mobilisant, comme il se doit, les « *technologies de communication les plus modernes* » !

Cette opération, dont les objectifs implicites sont la distraction et l'argent, scandalise à juste titre de nombreux élus et citoyens normands, les associations patriotiques, les défenseurs de l'environnement et la communauté enseignante. Il semble que les associations d'anciens combattants américaines, anglaises ou canadiennes n'aient pas été mises au courant de ce mirobolant D-Day Land !

Une lettre ouverte, publiée à l'initiative du comédien Philippe Torreton, et qui réunit les signatures de plus d'une centaine de personnalités du monde de la culture, de l'éducation, des historiens et des maires circule depuis fin janvier. Elle rappelle qu'un tel « *spectacle qui ne dit pas son nom, mais qui se sert de la mort de 140 000 soldats et civils pour faire du cash déshonorerait ses promoteurs et la Normandie tout entière et traduirait un complet manque de respect pour les victimes et leur famille* ».

La NAR s'associe à ces protestations et invite ses amis normands à rejoindre les groupes d'opposants à ce projet. Elle demande aux autorités de l'État d'intervenir au plus vite pour mettre fin à un aménagement qui n'est clairement pas digne de la France.

Les mercredis de la NAR

Compte tenu du confinement, nos Mercredis se déroulent entièrement à distance sous forme de visioconférence, devant un public restreint. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit sur la chaîne Youtube de la NAR (1).

Mercredi 17 et 24 février
Pas de conférences en raison des vacances scolaires

(1).<https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : I. Sullivan
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Partitaire : 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Naufrages populistes

Deux événements politiques, de très inégale importance, ont marqué la deuxième semaine de février : l'entrée de la Lega de Matteo Salvini dans le gouvernement dirigé par Mario Draghi ; le débat entre Marine Le Pen et Gérald Darmanin sur *France 2*, le 11 février. Ce n'est pas l'avenir des relations entre la Lega et le Rassemblement national qui importe, mais la perspective que dessine Matteo Salvini sous les yeux de notre droite populiste.

Le chef de la Lega illustre de manière exemplaire les mésaventures des champions de l'identité. Matteo Salvini est passé sans la moindre difficulté de la promotion brutale d'une identité régionale à un nationalisme identitaire qui lui a valu sa première accession au pouvoir. Le voici maintenant rallié, comme le Mouvement Cinq Étoiles, à un agent de Bruxelles qui n'est en rien rebuté par la xénophobie vitupérante de son allié.

Marine Le Pen se trouve, quant à elle, sur la même trajectoire. Certes, elle ne vise pas un simple poste ministériel mais la candidature à la présidence s'emploie depuis 2017 à mettre de l'eau centriste dans son vin populiste. Après avoir purgé son parti des proches de Florian Philippot sur son aile gauche et des sympathisants de Marion Maréchal sur son aile droite, la présidente du Rassemblement national n'a cessé d'adoucir son discours : la dénonciation de l'euro et des méfaits de l'Union européenne a été abandonnée et les héritiers du Front national sont maintenant priés d'accepter l'espace Schengen.

Face à Gérald Darmanin, dépit par sa « mollesse », Marine Le Pen a fait valoir qu'elle conservait son stock de diatribes sur l'immigration destinées à montrer que le Rassemblement national reste fidèle à sa ligne. Comme on le voit en Italie, ce n'est pas cette xénophobie discursive qui l'empêcherait, une fois élue, de se déclarer compatible avec une majorité parlementaire et un gouvernement de coalition qui auraient déclaré leur soumission aux normes bruxelloises. Pour la Commission, l'immigration n'est qu'une variable d'ajustement démographique et c'est sans problème majeur qu'elle peut, sur le pourtour méditerranéen, réduire ou augmenter les flux au gré des aléas économiques et des nécessités politiques.

Somme toute, les populistes de droite, français et italiens, et les populistes de gauche, espagnols et français, ont tiré la leçon de l'épreuve de force grecque en 2015 : il est impossible de participer à l'exercice du pouvoir si l'on n'accepte pas la tutelle de Bruxelles, de Francfort et de Berlin. En inventant la jolie problématique du Plan A et de Plan B, puis en éjectant la fraction patriote de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon a

fait savoir qu'il était lui aussi prêt à tous les accommodements – incompatibles avec la planification écologique.

Il est vrai que la vacuité idéologique des populistes de droite favorise le ralliement de ses dirigeants au bloc élitiste, qu'ils avaient rudement dénoncé sur leurs tribunes. En revanche, les populistes de gauche avaient savamment cultivé diverses variétés de marxisme et les disciples de Gramsci et d'Ernesto Laclau dissertaient voici peu sur les « affects », les « signifiants vides » et la quête de « l'hégémonie culturelle » (1). Tout ça pour reconstituer, à Madrid, un « bloc bourgeois » avec le Parti socialiste en brandissant, comme alibi de gauche, la proposition d'un référendum sur la monarchie. Tout ça pour frayer, à Paris, avec des indigénistes qui ne se soucient pas une seconde des moyens de prendre le pouvoir et de l'exercer. Podemos et La France insoumise ont sombré, mais le naufrage vécu dans le confort des assemblées parlementaires épargne aux hiérarques le désarroi qu'éprouvent les militants.

Les populismes de l'ouest-européen ont cultivé la fonction tribunitienne, mais nous constatons aujourd'hui qu'il ne suffit pas d'être un excellent tribun, comme Matteo Salvini, pour donner de la force à un courant populaire. Il ne suffit pas non plus d'allier la fonction tribunitienne et un projet politique assez bien pensé – celui d'Alexis Tsipras et de Syriza en Grèce, celui de Pablo Iglesias et de Podemos en Espagne. La seule réussite populiste en Europe de l'Ouest est celle de Nigel Farage et du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) : ce parti « monomaniaque », fondé en vue d'un unique objectif, a disparu après la victoire des partisans du Brexit parce que l'UKIP ne pouvait pas devenir un parti de gouvernement...

Le Rassemblement national est lui aussi un parti « monomaniaque », trop centré sur l'immigration pour avoir un programme de gouvernement. C'est pourquoi il serait facilement récupéré et intégré à la « gouvernance », si d'aventure Marine Le Pen entrait à l'Élysée.

Sans attendre le naufrage lepéniste, il nous faut expliquer sans relâche qu'il n'y a qu'une seule alternative politique possible face aux oligarques et aux ralliés populistes : le choc frontal avec l'ensemble des organes de l'Union européenne. Il peut y avoir discussion sur le moment de l'offensive et sur le choix des premières cibles mais le rassemblement des énergies militantes doit se faire sur la promesse la plus difficile à tenir en politique : celle d'une lutte sans la moindre concession. ■

(1). Cf. la centrale « Populisme de gauche : questions de stratégie », *Royaliste* n°1143 du 17 avril 2018.

Sommaire

Page 2 - Patriotisme économique : la politique des coups de menton. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 - Dérive syndicale. – L'Écho du net.

Page 4 - L'hydrogène, une filière française prometteuse. – La quinzaine sociale.

Page 5 - L'indépendance du parquet : vrai et faux problème.

Page 6 - L'Irlande et le Brexit. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 - Bolsonaro, super Trump.

Pages 8 et 9 - La France est-elle défendue ? Conclusion de notre enquête sur la défense.

Page 10 - Crises d'Orient. – Le Carnet.

Page 11 - Les Murs Blancs et *Esprit*.

Page 12 - Présidence portugaise : un modèle à suivre ?

Page 13 - Sylvain Tesson. – Jean-Marie Rouart.

Page 14 - Royalistes contre nazis : Robert d'Harcourt.

Page 15 - Le mouvement royaliste.

Page 16 - Éditorial : naufrages populistes.